

## TRANSCRIPTION D'EXTRAIT D'ENTRETIEN

---

Françoise Antonini, Déléguée générale de l'Alliance des maladies rares

### **Rubrique : Savoir communiquer avec les patients > Le processus de décision partagée :**

#### ▪ **Modification de la relation médecin / patient :**

Avant, le médecin avait une position sociale qui faisait que c'était lui qui décidait et que le malade souffrait, acceptait. La relation entre le malade et le médecin, était une relation très paternaliste.

C'est de moins en moins vrai, et je pense que c'est un mieux pour tout le monde, y compris pour le médecin. C'est plutôt un mieux, car cela responsabilise plus les patients, et d'un autre côté, cela demande aux médecins un peu plus de retour, d'expliquer un peu plus.

Et le médecin doit accepter de pouvoir être en contradiction de temps en temps avec la personne qu'il soigne. Ce qui n'est pas forcément facile pour les médecins et il peut dire : « moi, j'ai fait des études, pas vous », et le malade peut dire : « c'est moi qui suis malade, pas vous. » On discute. Cela devient un dialogue, ce n'est pas : « voilà, c'est comme ça et pas autrement. » Je trouve que c'est plutôt sain.